

# CALENDRIER PREVISIONNEL ET COÛT - ACCOMPAGNEMENT VAE

A RENVOYER **OBLIGATOIREMENT** A L'ANFH REGIONALE ILE DE FRANCE AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Bénéficiaire : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nombre d'heures totales prévues : \_\_\_\_\_ H

Organisme : \_\_\_\_\_

Diplôme préparé: \_\_\_\_\_

DATES	CONTENU ET OBJECTIFS DES SÉANCES	SÉANCE – DUREE (H)			COÛT (€)
		Individuelle	Collective	A distance	
Total général : _____ H (par type de séance et total global)		.....H	.....H		Coût global : .....€

**La prise en charge financière de l'accompagnement est plafonnée à 24 heures maximum. Celle-ci couvre uniquement les frais relatifs à la constitution du livret 2 (Accompagnement et organisation du jury le cas échéant).**

**L'ANFH Ile de France étudie les coûts de la prestation proposée et se réserve le droit de refuser une prise en charge :**

**Si le coût horaire est trop élevé / Si la prestation proposée ne correspond pas au périmètre de l'accompagnement du livret 2 / Si La prestation est supérieur à 24h**